

Pôle communication
24.65.42

Mercredi 12 avril 2023

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Louis Mapou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 12 avril 2023, a adopté **deux** délibérations du gouvernement, **sept** arrêtés et examiné **26** dossiers d'étrangers.

Délibérations du gouvernement

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a habilité le président du gouvernement à défendre la Nouvelle-Calédonie devant la Cour administrative d'appel de Paris pour **six** affaires.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a habilité le président du gouvernement à former un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État pour **une** affaire.

Arrêtés du gouvernement

Au visa d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a attribué une allocation mensuelle d'accompagnement pour les étudiants inscrits dans une formation universitaire préparant aux métiers de l'enseignement du premier degré à l'institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFMNC) ou à l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, au titre de l'année 2023.

Au visa de Yannick Slamet, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a agréé un prestataire de service assurant le transport de déchets d'activités de soins et assimilés ainsi que des pièces anatomiques.

En application de la délibération n° 105/CP du 14 novembre 2002 relative à la gestion des déchets d'activités de soins et assimilés ainsi que des pièces anatomiques et à l'arrêté

modifié n° 2004-3023/GNC du 23 décembre 2004, la société Promed est agréée pour effectuer le transport de déchets d'activités de soins pour une durée de cinq ans.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a enregistré la déclaration d'exploitation d'une officine de pharmacie sur la commune de Pwărăiriwa (Ponérihouen), « Pharmacie de Ponérihouen ».

Bruce Martin, docteur en pharmacie, devient l'exploitant de l'officine sous la forme d'une société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL).

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a enregistré la déclaration d'exploitation d'une officine de pharmacie sur la commune du Mont-Dore, « Pharmacie de Robinson ».

Mathieu Bastit devient seul et unique propriétaire de la société exploitant l'officine.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a enregistré la déclaration d'exploitation d'une officine de pharmacie sur la commune de Païta, « Pharmacie des Tulipiers ». Laurence Jalabert et Sophie Guillier, toutes deux docteurs en pharmacie, exploitent l'officine sous la forme d'une société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL).

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a rejeté une demande de création d'une officine de pharmacie sur la commune de Dumbéa.

Selon l'article Lp. 5127-5 de l'ancien code de la santé publique applicable en Nouvelle-Calédonie définissant le nombre et la répartition des officines en Nouvelle-Calédonie, « aucune création d'officine ne peut être accordée dans les communes où la licence a déjà été délivrée à une officine pour 4 000 habitants »

Huit officines sont dénombrées à l'heure actuelle sur la commune de Dumbéa, la dernière création ayant été autorisée par un arrêté en date du 4 août 2020. Ainsi, une nouvelle autorisation de création ne pourra être accordée que lorsque le quota de 4000 habitants supplémentaires sera de nouveau atteint pour cette commune, à savoir 36 000 habitants.

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis favorable sur **six** demandes de titre de séjour. Il a accordé **13** autorisations de travail et **sept** renouvellements d'autorisation de travail.

* *
*

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Louis Mapou, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement

Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

Adolphe Digoué

Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

Gilbert Tyuienon, porte-parole du gouvernement

Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest

Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

Thierry Santa

Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux

Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Christopher Gygès

Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

Jérémie Katidjo Monnier

Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.